

SÉANCE extraordinaire

LE 10 novembre 2014

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 10 novembre 2014, à 16h30, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Benoit Cayouette, maire suppléant, madame la conseillère Marie-Claire Blais et messieurs les conseillers Luc Legresley, Denis Pelchat et Christian Dea et Gilles Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général.

EST ABSENTE : Madame Louise Langlois, maire.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

141110.327 HEURES SUPPLÉMENTAIRES - EMPLOYÉS DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claire Blais, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu de payer les heures supplémentaires des employés de l'assainissement des eaux (160 heures en 2014 et 160 heures en 2015) à même la réserve financière de l'assainissement des eaux.

	GAIN	C.E.	TOTAL
CHOUINARD, Raymond	3 797 \$	505 \$	4 302 \$
BEAUCHAMPS, Robert	4 512 \$	302 \$	4 814 \$
TOTAL	8 309 \$	807 \$	9 116 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141110.328 ADOPTION – POLITIQUE DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS CADRES DE LA VILLE DE CHANDLER

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu d'adopter la politique des conditions de travail des employés cadres de la ville de Chandler telle que déposée par monsieur Roch Giroux, directeur général.

Il est également résolu d'autoriser madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville la politique des conditions de travail des employés cadres de la ville de Chandler.

La présente résolution abroge la résolution numéro 141006.286 adoptée à la séance du conseil tenue le 6 octobre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141110.329 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT POUR FINANCER LE BUDGET 2015

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Luc Legresley, qu'à une prochaine séance du Conseil, il y aura présentation d'un règlement concernant le financement du budget 2015. Le projet de règlement est déposé à cette fin pour étude et sera dispensé de lecture lors de son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141110.330 NOMINATION – FDEC – MONSIEUR GUY QUIRION

CONSIDÉRANT que, suivant la Loi concernant la Ville de Chandler, (L.Q., 2005, chapitre 62) les membres, administrateurs et dirigeants de la Société de développement économique et industrielle de Chandler, de la Société de développement de Chandler et du Fonds de développement économique de Chandler, sont nommés par la Ville de Chandler;

CONSIDÉRANT le départ de monsieur Denis Beauchamps, administrateur à la FDEC;

POUR CES MOTIFS, sur proposition de monsieur le conseiller Christian Dea, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu de nommer, avec effet, à compter du 10 novembre 2014, monsieur Guy Quirion, membre administrateur de Fonds de développement économique de Chandler.

Il est également résolu transmettre copie de la présente résolution aux organismes concernés.

Monsieur le conseiller Luc Legresley émet sa dissidence compte tenu qu'il n'a pas été sollicité dans la nomination de monsieur Guy Quirion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141110.331 APPUI – CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DU ROCHER-PERCÉ

CONSIDÉRANT que la ville de Chandler souhaite témoigner son appréciation envers le travail quotidien d'accompagnement du carrefour jeunesse-emploi et de son innovation auprès des jeunes de notre communauté;

CONSIDÉRANT que le CJE est présent dans la région sur toutes les tribunes jeunesse et qu'il est un porte-parole incontournable des réalités des

jeunes qui fréquentent le CJE;

CONSIDÉRANT que tout évènement, projet ou activité en partenariat avec le carrefour jeunesse-emploi est voué au succès, tel que la « *Coopérative jeunesse de services* »;

CONSIDÉRANT que les jeunes sont nombreux à exprimer leur gratitude et à nommer l'impact de leur passage au CJE sur leur succès en emploi ou à l'école;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Luc Legresley, appuyé de monsieur le conseiller Gilles Daraïche et unanimement résolu que la ville de Chandler demande au Gouvernement du Québec de faire volte-face concernant les mesures annoncées récemment par le ministère de l'emploi visant à revoir le mandat des carrefours jeunesse-emploi (CJE).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141110.332 ADOPTION – PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2006-Z-001-11 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2006-Z-001 DE LA VILLE DE CHANDLER

CONSIDÉRANT que le conseil peut, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, adopter des règlements d'urbanisme et les modifier suivant les dispositions de la loi;

CONSIDÉRANT que le règlement numéro 2006-Z-001, est entré en vigueur le 15 mars 2006;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil d'adopter des modifications à sa réglementation d'urbanisme pour une meilleure administration de celle-ci;

CONSIDÉRANT la résolution 141006.288 ayant pour objet la modification de certaines dispositions du règlement de zonage;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement que le conseil municipal adopte, par la présente, le document intitulé « Premier projet de règlement numéro 2006-Z-001-11 amendant le règlement de zonage numéro 2006-Z-001 de la Ville de Chandler ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141110.333 INSTALLATION D'UNE LUMIÈRE DE RUE – AVENUE PÈRE-HAQUIN

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Christian Dea et unanimement résolu que la Ville autorise la directrice du service Urbanisme et Environnement

à entreprendre toutes les démarches requises et nécessaires concernant l'installation d'une lumière de rue sur l'avenue Père-Haquin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141110.334 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Luc Legresley propose la levée de l'assemblée à 18h36.

VILLE DE CHANDLER

Benoit Cayouette
Maire suppléant

Roch Giroux
Directeur général